Contrat de projet « Chargé (e) de mission Animation Energies Renouvelables »

Depuis 2007, afin de faciliter l'émergence des projets de chaufferies bois collectives automatiques dans le département, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, l'Office National des Forêts (ONF) et le SICECO, s'engagent chaque année à poursuivre la promotion et le développement du bois-énergie au sein de la Mission Bois Energie Côte-d'Or (MBE 21). La MBE 21 a pour objet la mise en place d'actions de sensibilisation ainsi qu'une assistance technique à maître d'ouvrage en direction des Communes, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et autres acteurs publics (Bailleurs sociaux, maisons de retraite, etc.).

Le développement des énergies renouvelables tel que le bois-énergie permet aux collectivités de tendre vers l'indépendance énergétique et d'être en cohérence à la fois avec le Plan Climat Énergie Territorial de la Côte-d'Or (PCET), la Stratégie Départementale d'Adaptation au Changement Climatique (SDAAC) et bien sûr, la nouvelle politique forestière départementale votée en novembre 2020. Le bois-énergie est une ressource locale, renouvelable et est créateur d'emplois non délocalisables.

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région et du Fonds Chaleur, la Région et l'ADEME souhaitent accélérer le développement des énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté et notamment les projets de réseaux de chaleur biomasse. Ils souhaitent donc renforcer l'animation de la MBE 21 selon plusieurs objectifs :

- élargir les missions d'animation à toutes les énergies renouvelables (Solaire thermique, géothermie),
- élargir l'animation au volet « entreprises » ; pour l'instant la MBE 21 se limite aux projets publics collectifs,
- pérenniser un poste par département pour une mission d'animation de premier niveau très pro-active (exemple : CDD de trois ans financé à 80 % maximum par les aides cumulatives dans la limite de 24 000 €/an par l'ADEME et 30 000 €/an par la Région).

Le soutien financier de la Région et de l'ADEME porterait également sur le petit équipement lié à l'installation et à l'activité (à hauteur de 15 000 € pour la première année) et sur les dépenses externes de communication, d'animation et de formation (à hauteur de 20 000 € par an).

Cette volonté conjointe de l'ADEME et de la Région de soutenir financièrement les démarches d'animation est ainsi l'occasion pour le Département de la Côte-d'Or de se positionner, en lien avec ses partenaires, comme un référent sur l'accompagnement du développement des énergies renouvelables.

Le Chargé (e) de mission Animation Energies Renouvelables sera donc en charge, pendant trois ans, selon la fiche de poste ci-jointe, de sensibiliser et faire la promotion des énergies renouvelables, favoriser l'émergence de projets chez les publics cibles cités après prospection, et réaliser des analyses d'opportunité couplées à une réflexion portant sur la maitrise de l'énergie (en lien avec les Conseillers en Energie Partagés présents sur le département) et enfin conseiller techniquement et financièrement sur les projets et les accompagner en corrélation avec la MBE 21.

La mission se décompose comme suit :

- <u>mission de conseil</u>s : réalisation d'analyses d'opportunité, rédaction de cahiers des charges d'études de faisabilité et suivi de leur avancement et participation aux réunions notamment pour les rendus d'études... ;

- <u>mission de communication</u> : organisation d'animations et d'évènements (journées d'information, visites de sites et d'expériences) et participation à des Salons, conférences et autres manifestations ;
- <u>mission de réseautage</u>: Participation au réseau des chargés de mission Bourgogne Franche-Comté avec l'ADEME et la Région. Se créer un réseau local avec les acteurs du bois-énergie (FDCOFOR, ONF, SICECO...) et notamment participer à la structuration de la filière d'approvisionnement bois-énergie ;
- <u>mission de suivi</u> : travail de veille technique et réglementaire, information des partenaires sur l'activité, gestion documentaire. Suivi analytique et réalisation d'un bilan d'activité détaillé annuel et à l'issue des 3 ans.

La mission s'achèvera après la réalisation du bilan triennal qui se matérialisera par la réalisation d'un document synthétique d'évaluation des actions mises en place présenté lors d'un comité de pilotage final.

La Mission durera trois ans, le temps du financement accordé.



Date:

enu par :	e	Poste
enu par	e	Poste

Responsable
hiérarchique:
Le Chef du
Service
Environnement
et Milieux
Naturels

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE:

Chargé (e) de mission Animation Energies Renouvelables

2) LES RELATIONS:

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES							
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE			
Agriculture, Environnement, Partenariat local (DAEPL)	Environnement et Milieux naturels		Cité Jean Bouhey	DIJON			

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

• Toutes Directions du Conseil Départemental

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel? NON

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON

B) Relations externes

- Collectivités,
- Organismes publics et parapublics (établissements socio-médicaux, bailleurs sociaux, associations ...),
- Industries.
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),
- Région Bourgogne-Franche-Comté,
- Office National des Forêts (ONF),
- Fédération Départementale des Communes Forestière (FDCOFOR)
- SICECO territoire d'énergie Côte-d'Or,
- Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat

3) MISSIONS PRINCIPALES:

Au sein de la Mission Bois-Energie Côte-d'Or (MBE 21), qui agit depuis 2007, pour faire émerger des projets de chaufferies bois et qui voit son domaine d'intervention étendu aux autres énergies renouvelables, les missions principales consistent à agir auprès de l'ensemble des maîtres d'ouvrages, des collectivités, des organismes publics et parapublics (établissements socio-médicaux, bailleurs sociaux, associations ...) et des industries pour :

- sensibiliser et faire la promotion des énergies renouvelables : en premier, le boisénergie (chaufferies, réseaux de chaleur) mais aussi le solaire thermique, photovoltaïque et chaleur fatale (valorisation thermique),
- favoriser l'émergence de projets chez les publics cibles cités après prospection,
- réaliser des analyses d'opportunité couplées à une réflexion portant sur la maitrise de l'énergie (en lien avec les Conseillers en Energie Partagés présents sur le département),
- conseiller techniquement et financièrement sur les projets et les accompagner en corrélation avec la MBE 21.

La mission est soutenue par le Conseil Départemental, l'ADEME et le Conseil Régional. Avec l'aide de l'Europe, un réseau d'animateurs en Bourgogne-Franche-Comté au profil semblable, est déployé, facilitant l'intégration de tout nouvel animateur et proposant une formation continue. Ce réseau permet un partage des connaissances.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION:

CONSEIL:

- Sur l'opportunité des énergies renouvelables, en particulier thermiques,
- Réalisation d'analyses d'opportunité pour le compte des maitres d'ouvrages publics, des associations et des industries,
- Rédaction de cahiers des charges d'études de faisabilité et suivi de leur avancement en lien avec les bureaux d'études,
- Participation aux réunions notamment pour les rendus d'études,
- Accompagnement du maître d'ouvrage au montage du projet, montage des dossiers de subventions,

• Suivi de l'exploitation des installations ENR.

COMMUNICATION: participation à la communication pour sensibiliser aux énergies renouvelables et faire émerger des projets. Organisation d'animations et d'évènements (journées d'information, visites de sites et d'expériences) et participation à des Salons, conférences et autres manifestations.

RESEAUX: relai des actions de sensibilisation régionales et nationales. Participation au réseau des chargés de mission Bourgogne Franche-Comté avec l'ADEME et la Région. Se créer un réseau local avec les acteurs du bois-énergie (FDCOFOR, ONF, SICECO...) et notamment participer à la structuration de la filière d'approvisionnement bois-énergie.

FORMATION : mise en place de formations à destination des agents des collectivités notamment

SUIVI : travail de veille technique et réglementaire, information des partenaires sur l'activité, gestion documentaire. Suivi analytique et réalisation d'un bilan d'activité détaillé.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE:

Ce poste s'inscrit dans les contrats de projet. La mission s'achèvera après la réalisation du bilan triennal qui se matérialisera par la réalisation d'un document synthétique d'évaluation des actions mises en place présenté lors d'un comité de pilotage final.

Ce poste s'adresse aux candidats justifiant d'une première expérience et de connaissances en énergies renouvelables avec expérience réussie auprès des collectivités locales. Il s'inscrit au sein de la MBE21 créée en 2007 par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, l'Office National des Forêts (ONF) et rejoints par le SICECO en 2011 créée afin de poursuivre la promotion et le développement du bois-énergie et de faire émerger des projets de chaufferies bois collectives automatiques en Côte-d'Or.

Jusqu'à ce jour, la MBE 21 a pour objet la mise en place d'actions de sensibilisation ainsi qu'une assistance technique à maître d'ouvrage en direction des Communes, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et autres acteurs publics.

Permis B indispensable, déplacements sur le département. Disponibilité certains soirs et week-end

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'action ou en projets

Identifier les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du secteur

Piloter les études et enquêtes, impulser et piloter des dispositifs de veille et d'observation

Rédiger des documents complexes, sensibles ou stratégiques exigeant une grande précision dans l'expression

Piloter et/ou animer et/ou participer à une structure de travail en réseau et en partenariat

Mettre en place des processus de coordination et de régulation

S'assurer de la bonne réalisation du projet, mesurer les écarts entre les objectifs visés et atteints et proposer les actions correctives

Estimer les enjeux financiers liés à son activité

Conduire les évaluations des politiques publiques

Communiquer et valoriser les objectifs, la mise en œuvre et les étapes d'un projet

Apporter conseil et expertise auprès de l'encadrement

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Formation Bac + 2/3 minimum, spécialité thermique et énergétique et/ou bois-énergie.

Expérience vivement souhaitée sur un poste similaire et notamment en matière de réseaux de chaleur, chaufferies et d'animation.

Connaissances techniques obligatoires dans le secteur des énergies renouvelables et capacité à les mobiliser pour bien conseiller.

Des compétences complémentaires seraient un plus comme la maitrise de l'énergie.

Aisance relationnelle avérée, capacités d'écoute, de pédagogie et de conviction. Sens du service public.

Facilité d'expression et d'argumentation écrite et orale, qualité rédactionnelle avérée.

Rigueur dans la conduite de ses missions.

Esprit d'initiative, volontarisme, autonome et organisé(e) qui sait rendre compte.

Capacité réelle à travailler en équipe et à nouer des partenariats avec des interlocuteurs très divers.

Maîtrise des outils informatiques traditionnels (Word, Excel, PowerPoint).

Connaître la réglementation et les normes techniques

Apporter aux élus des arguments techniques d'aide à la décision

Animer et coordonner une cellule d'appui

Préparer et animer des réunions avec des élus et/ou des usagers

Informer le porteur du projet sur les aides de la collectivité et le conseiller dans ses démarches